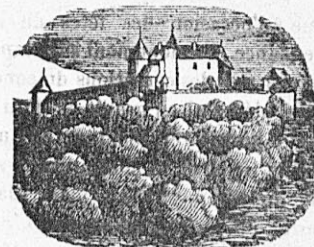




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
» . . . 6 mois » 2.50
Etranger. 1 an » 9.—
» . . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁷ 8³⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁷ 12¹⁰ 4³⁰ 8³⁵ 10⁴⁰

ANNONCES
District de la Gruyère : une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne. S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 1^{er} juillet 1910.

AGRICULTURE

Les tentatives des Etats civilisés en vue de généraliser ou de favoriser la petite culture.

(Suite et fin).

Quant à la Prusse, tout le monde sait qu'elle cherche depuis assez longtemps (sa première loi date de 1886) par sa législation sur les « Ansiedlungsgüter » et sur les « Rentengüter » à généraliser la petite culture aux dépens surtout des grandes propriétés des anciennes familles polonaises. Sa politique n'a tout d'abord donné que des résultats assez médiocres. Mais aujourd'hui, grâce à des mesures plus énergiques à l'égard des Polonais et grâce aussi à sa loi améliorée de 1900, la Prusse fournit tous les ans à quelque 1,500 colons allemands l'occasion de s'établir dans la Pologne prussienne. Pour les engager à émigrer ainsi, l'Etat ne donne certes pas à ces paysans ou à ces anciens ouvriers ruraux les terres en question, mais il contracte avec eux un bail si avantageux pour le locataire que celui-ci peut presque se considérer comme le propriétaire du domaine qu'il loue.

La Hongrie s'efforce également de généraliser la petite culture. Elle dispose pour cela de certains domaines de la couronne qu'il est relativement facile de répartir entre les petits cultivateurs.

Dans la Grande-Bretagne et l'Irlande, dont la répartition des terres, favorisée par le régime héréditaire actuel, est très inégale, et où une bonne partie du sol est entre les mains d'une petite minorité, on songe toujours plus à favoriser l'institution d'un régime mieux adapté aux exigences des temps où nous vivons et grâce auquel on contrebalancerait un peu les inconvénients et les dangers de l'industrialisme à outrance qui compromet l'équilibre du Royaume-Uni. La législation avait fait déjà quelques efforts pour transformer l'ouvrier agricole en petit propriétaire. Malheureusement ses lois tendant à encourager la création d'« Allotments » (1887) et de « Small Holdings » (1892) n'avaient pas donné de résultats vraiment appréciables. Les initiatives pri-

vées également n'avaient pas servi à grand'chose. Mais depuis 1906 lord Carrington, chargé de la gestion des domaines de la couronne, s'est attelé à la question du morcellement du sol avec une ardeur toute spéciale. Il a déjà porté de 390 ha. à 2,400 ha. la superficie des petites exploitations en Angleterre. En outre, en vertu du « Small Holdings and Allotments Act » (1907), il a pu amener en quelques mois les conseils généraux à acquérir 41,816 ha., qui seront divisés dans la suite en petites fermes et en jardins ouvriers.

Les Etats-Unis, eux, ont trouvé un moyen ingénieux d'augmenter quelque peu le nombre des petites exploitations sur leur territoire. Ils ont cédé à des conditions toutes spéciales à l'Armée du Salut des terres cultivables. Cette société y a installé les bâtiments nécessaires et elle a remis le tout à des familles dont le chef s'adonnait à la boisson ou manquait de travail en Europe. Elle a réalisé ainsi une œuvre de relèvement moral très efficace et rendu un service appréciable à l'Etat en introduisant un système d'exploitation auquel les colons indépendants n'ont guère recours.

Il paraît que le Canada suivrait bientôt l'exemple de son puissant voisin.

Quant à la France, le nombre des grandes propriétés y est faible et celles-ci sont loin d'égaliser en superficie les domaines colossaux de la Bohême, de la Prusse ou du Royaume-Uni. La superficie moyenne des exploitations est loin également d'atteindre celle de la plupart des autres pays.

Les conditions naturelles et le régime actuel de la France tendent du reste à favoriser la généralisation de la petite culture; il nous suffira pour le prouver de dire que le nombre des propriétaires ruraux, qui était de 1 800,000 environ en 1862, s'élevait à 2,200,000 en 1892, sans décompter du premier chiffre les propriétaires d'Alsace-Lorraine, dont le second recensement n'a pu, et pour cause, opérer le dénombrement; ce fort accroissement du nombre des propriétaires indépendants, qui indique forcément une augmentation du nombre des exploitations rurales, prouve aussi que le morcellement des terres se fait déjà pour des raisons naturelles en France. — D'autre part, il est prouvé

que c'est dans les régions où la petite culture directe est la plus répandue que le taux de la natalité est le plus bas. L'Etat n'a donc pas de raisons pour généraliser davantage encore la petite exploitation. Il cherche plutôt à en entraver le morcellement et à la protéger contre ses ennemis extérieurs; c'est dans cet esprit qu'il a publié la loi du 13 juillet 1909 sur le bien de famille insaisissable.

En revanche, la France vient d'entrer dans une voie législative que nous croyons heureuse. Par loi du 10 avril 1908, elle institue des avances de l'Etat jusqu'à concurrence de 100 millions de francs en faveur des sociétés immobilières (généralement sociétés de crédit mutuel) qui consentiraient elles-mêmes des prêts aux personnes désireuses d'acquérir des jardins, des champs ou des maisons d'une valeur de fr. 1,200 au maximum. Et tout récemment (loi du 19 mars 1910) elle autorisait les sociétés de crédit agricole à consentir des prêts individuels à long terme destinés à faciliter non plus seulement l'acquisition, mais aussi l'aménagement et la reconstitution de propriétés lilliputiennes. Cette législation aura, nous semble-t-il, le grand avantage de permettre à l'ouvrier agricole, — auxiliaire presque indispensable, malgré tout, de l'agriculture, — de se créer un petit chez-soi, de fonder un ménage et de s'attacher à la terre par des liens plus forts qu'aujourd'hui. Et pour peu que l'on applique ces lois avec intelligence, nous ne croyons pas qu'elles risquent jamais d'occasionner le morcellement des terres qui logiquement doivent rester entre les mains d'un seul entrepreneur.

Nous n'avons pas l'intention de développer dans ce court exposé ce que nous pensons du régime actuel de la propriété en Suisse. Disons seulement que chez nous l'on ne connaît pour ainsi dire pas la grande culture. Serait-il désirable que la superficie moyenne de l'exploitation diminuât encore un peu chez nous? C'est une question que nous ne saurions traiter en quelques lignes et dont nous avons déjà parlé autrefois. Mais ce qui est certain, c'est que toute intervention de l'Etat en vue de modifier le régime actuel de la propriété agricole dans notre pays serait déplacée. Mieux vaut que notre législation fédérale en reste

aux dispositions inscrites dans le nouveau code civil suisse, dispositions qui tendent à faciliter la reprise des petites exploitations rurales, à affermer la propriété agricole et à enrayer le morcellement des terres. Puissent aussi les cantons s'efforcer de compléter heureusement et d'appliquer strictement cette excellente loi. — Il nous semble aussi que (tout comme en France) des tentatives en vue de fixer les ouvriers ruraux à la terre rendraient de réels services aux petits cultivateurs qui se plaignent de la pénurie de la main-d'œuvre, et seraient un des meilleurs éléments de la solution du problème angoissant qu'est la question ouvrière agricole. Mais pour voir si ces tentatives — qui resteraient l'affaire des syndicats agricoles ou de sociétés indépendantes — doivent être faites avec ou sans le concours de l'Etat, il serait bon d'attendre un peu pour voir quels seront les premiers effets des nouvelles lois françaises.

André BOREL.

Bulletin agricole neuchâtois.

NOUVELLES SUISSES

La deuxième galerie du Simplon. — Les travaux de la deuxième galerie du Simplon seront mis au concours dès le 15 juillet si les entrepreneurs de la première galerie n'ont pas obtenu d'ici à cette date l'invitation qui leur a été adressée de les commencer immédiatement en conformité de leurs engagements conventionnels.

Chez les brasseurs. — Les ouvriers brasseurs syndiqués de la Suisse ont décidé de répondre à la menace de lock-out des patrons pour jeudi par une grève générale immédiate, qui comprendra 2000 ouvriers. Dimanche il y aura des assemblées dans différentes localités de la Suisse pour proclamer le boycottage contre toutes les brasseries appartenant à l'Association des brasseurs.

Le centenaire argentin. — Le comité suisse pour le centenaire de la République argentine, qui a son siège à Buenos-Aires, a mis au concours entre les sculpteurs suisses résidant en Suisse et dans la République argentine le projet d'un monument qui sera offert au gouvernement de la républi-

que à l'occasion des fêtes de l'indépendance. Le monument se composera, aux termes des conditions du concours, d'un piédestal en granit et d'un groupe en bronze représentant une allégorie du tir et de la confraternité argentine-helvétique. Il sera placé dans le jardin du Tir fédéral argentin, en face du stand; le prix ne doit pas dépasser soixante mille francs.

Voici les résultats du concours. Le 1er prix est décerné à M. Paul Amlehn, à Sursée, qui est chargé de l'exécution du monument. 2e prix (2500 francs): M. Luigi Vassalo, à Lugano. 3e prix (1500 fr.): M. Sandoz, à Lausanne.

Neuchâtel. — L'affaire des poisons. — Mojon, l'ex-maître de gymnastique de la Chaux-de-Fonds, n'a pu se résoudre, dit le *National suisse*, aux aveux complets qu'on attendait de lui, malgré les charges qui pèsent sur lui; il reconnaît cependant, dès à présent, être l'auteur des fameuses lettres, parvenues au frère de M. Nussbaum, de façon si mystérieuse, et qu'on croit pouvoir, dès à présent, attribuer à une femme jalouse. Mojon avoue avoir aussi voulu supprimer le mari de sa maîtresse, mais là se sont bornées, jusqu'à aujourd'hui, ses confidences, déjà terribles pour lui, mais incomplètes.

Sa compagne, bien que déprimée par sa détention au secret, continue à nier contre toute évidence. On la soupçonne d'avoir été l'instigateur de la mort de Mme Mojon; mais jusqu'ici, malgré certaines présomptions, assez sérieuses, elle dément avec la plus farouche énergie cette terrible accusation qui aggraverait son cas et sa peine.

Genève. — Pour les inondés. — Le Conseil municipal de la ville de Genève a voté une allocation de 3000 francs pour les inondés de la Suisse centrale.

A L'ÉTRANGER

France. — Départ des souverains bulgares. — Les souverains bulgares ont quitté Paris mardi. Ils ont été salués à la gare par le président de la République et Mme Fallières.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

214

La Fille maudite

PAR ÉMILE RICHEBOURG

La joie faisait palpiter son cœur. Elle se grisait d'espoir et d'orgueil.

— Il faudra que je le voie ce soir, reprit-elle, que je lui dise que le maître ne l'a pas reconnu, que personne ne peut savoir que c'est lui... S'il ne vient pas dans l'oseraie, j'ai de bonnes jambes, j'irai jusqu'à Arthemont.

Puis, se redressant, les poings sur les hanches, les yeux brillants, un sourire intraduisible sur les lèvres, elle s'écria :

— On m'appellera Mme Parisel, je serai la fermière du Seuillon !

XXII

La chambre du mort.

Il était deux heures de l'après-midi. Une voiture de louage entra dans la cour de la

res, ainsi que par les ministres. Ils se sont arrêtés à Chantilly, où ils comptent prendre quelques jours de repos.

Le roi de Bulgarie a donné 10,000 francs aux pauvres de Paris.

Allemagne. — Un nouveau cas de choléra à Berlin. — La semaine dernière, un émigré russe nommé Kalinowski mourait du choléra à Berlin. Sa sœur, qui avait été transportée dans les baraques d'isolement, a pris à son tour le choléra lundi après midi et a succombé dans la soirée.

— Encore un Kœpenick. — Le légendaire capitaine de Kœpenick a trouvé un nouvel imitateur en Prusse.

A Gœrlitz, un grenadier, affublé de l'uniforme de son capitaine, a passé l'inspection de deux ou trois corps de garde et s'est ensuite rendu dans un restaurant où son escapade a pris fin; une servante l'a reconnu et il a été reconduit à la caserne où on l'a dégradé.

Il prétend avoir agi sous l'empire de l'ivresse.

— Un ballon français tombé dans un lac. — Lundi matin, à onze heures, le ballon français *l'Escapade*, parti dimanche après midi à 3 heures de Paris, a atterri au milieu du lac Walchensée, au sud de Munich. Des pêcheurs sont arrivés à son secours et ce n'est qu'à grand-peine qu'on est parvenu à sauver l'aéronaute, M. Georges Blanchet.

M. Blanchet a été très étonné lorsqu'il apprit qu'il se trouvait en Bavière; il croyait être dans la Suisse française.

— La chute de l'omnibus Zeppelin

— Le ballon-omnibus *Deutschland* (ancien Zeppelin VII), qui peut contenir 32 passagers, était parti lundi en excursion; mais il a dû atterrir brusquement près de Iburg, dans la forêt de Teutoburg, à la suite d'un vent violent et d'une avarie de moteur. Le ballon est tombé sur des arbres, où il est resté accroché.

Maroc. — Combats. — On signale divers combats entre les troupes françaises d'occupation et des bandes de pillards marocains. Dans l'un d'eux, les Français furent aux prises avec 5000 montagnards.

ferme. Elle ramenait Pierre Rouvenat.

Le vieillard ne savait pas encore qu'il allait trouver le corps de son maître, de son ami, étendu sans vie sur son lit; et pourtant il avait les yeux mornes, le front assombri, et on pouvait lire sur son visage pâle une profonde tristesse.

Rouvenat était seul, Rouvenat n'amenait pas avec lui celui qu'il était allé chercher.

Il descendit de la voiture et dit au conducteur, en lui mettant douze francs dans la main :

— Le prix convenu est dix francs, les deux francs sont pour vous. Mais la chaleur est étouffante, vous devez avoir besoin de vous rafraîchir : venez !

Le conducteur ne se fit pas prier. Il sauta à bas de son siège et suivit Rouvenat.

Séraphine était seule.

— Bonjour, monsieur Pierre, dit-elle; enfin, vous voilà de retour. Mlle Blanche vous attend avec une vive impatience.

— Séraphine, dit-il, vous allez donner à boire et quelque chose à manger à ce brave garçon.

— Tout de suite, monsieur Pierre.

Et elle fit signe à l'homme de s'asseoir

Le 21 juin, les Français ont eu cinquante hommes blessés et deux officiers, le capitaine Chenin et le lieutenant Mury.

Le combat de la journée du 23 dura de 8 heures à 4 heures du soir. L'ennemi perdit trois cents tués et blessés. Les troupes françaises eurent soixante blessés, presque tous Sénégalais; trois tués, deux indigènes et un Européen. Dix des blessés sénégalais succombèrent à leurs blessures.

Amérique. — Les anarchistes en Argentine. — A la suite de l'attentat du théâtre Colon, la Chambre a voté une loi des plus sévères contre les anarchistes. D'après cette loi, le séjour des anarchistes est totalement interdit. Les anarchistes expulsés qui reviendront dans le pays seront sévèrement punis, ainsi que les capitaines des bateaux ayant débarqué des immigrants anarchistes. La loi établit la peine de mort pour les hommes, les femmes et les mineurs auteurs d'attentats ayant causé des victimes.

CANTON DE FRIBOURG

Les Bains du Lac Noir incendiés. — Les Bains du Lac Noir ont été détruits par un incendie, mercredi, entre cinq et sept heures du matin.

Le feu a éclaté sous le toit, dans la partie centrale du bâtiment, là où passait la cheminée de la cuisine. Le vent qui soufflait du sud-ouest attisa les flammes, qui se propagèrent avec furie à la partie nord-est des Bains. La nature de l'édifice, en grande partie en bois, le vouait à une prompt destruction. Une faible partie du mobilier a pu être sauvé.

Les livres postaux, qui étaient restés au bureau, sont sauvés, mais les valeurs, que la buraliste retirait dans son logement, ont été la proie des flammes.

On est réduit à des suppositions sur les causes du sinistre.

Mortelle imprudence. — Mercredi matin, dans une maison du Petit-Plan, à Fribourg, un garçonnet de dix ans, Frédéric Clot, commit l'imprudence de verser de l'esprit de vin

près de la table.

A ce moment, Rouvenat regarda la servante et son air triste le frappa; il vit aussi qu'elle avait les yeux rouges.

— Que vous est-il donc arrivé? lui demanda-t-il d'un ton bienveillant; on dirait que vous avez pleuré.

— Vous ne savez donc rien, monsieur Rouvenat? On ne vous a donc pas dit...

— Quoi?

— Ah! un grand malheur!

— Un malheur! s'écria-t-il d'une voix anxieuse.

— M. Mellier...

— Malade?

— Hélas! monsieur Pierre, il est mort!

Il porta vivement la main à son cœur et poussa un cri rauque. Puis il bondit dans l'escalier et se précipita comme un fou dans la chambre de Jacques Mellier.

Sa brusque apparition fut suivie de deux exclamations.

Près du lit, il vit Blanche et Lucile qu'il ne reconnut pas.

Blanche lui sauta au cou en pleurant. Il l'étreignit fortement contre son cœur, lui mit un baiser sur le front, puis, la repous-

sur les charbons embrasés d'un fer à repasser. Le liquide s'enflamma et le récipient que l'enfant tenait en mains fit explosion, transformant le pauvre petit en une gerbe de feu. Lorsque les parents accoururent aux cris de l'enfant, celui-ci ne formait qu'une horrible plaie.

On le transporta immédiatement à l'hôpital des Bourgeois, où malgré les soins les plus empressés la petite victime a succombé à 1 heure.

Madame Vve Victor Forney. — On nous annonce de Romont la mort de Mme Vve V. Forney, née Buchs, décédée à l'âge de 76 ans. La défunte était agent de la Banque populaire de la Glâne. C'était une mère de famille dévouée, une femme de cœur, et la disparition de cette figure si populaire et si sympathique laissera d'unanimes regrets à Romont.

GRUYÈRE

Chalamala. — A Bulle, au milieu de l'incomparable cirque des montagnes de la Gruyère, les représentations de *Chalamala* vont commencer.

Les artistiques affiches dues au peintre national Reichlen et où Chalamala, rêveur et mélancolique devant le vieux Gruyères en liesse, condense en son expression inoubliable la signification de l'œuvre, les annonces diverses et les mille voix de la presse ont dit les jours fixés pour ces représentations. Les intempéries n'auront aucune influence sur ces dates, car le hall vaste et commode, étonnant d'acoustique, est entièrement couvert et ventilé et les voies d'accès larges et soigneusement entretenues.

On ira nombreux à *Chalamala*.

La Gruyère est aimée. La poésie de ses lignes, le vert reposant de ses gras pâturages, l'imposante masse de ses rocs qui se dorment, le soir, sous les feux décroissants de l'alpenglüh, la chanson cristalline de ses ruisselets qui pleurent sous la mousse ou courent invisibles sous les grandes fougères, la bigarrure de ses pesants troupeaux épars sur les flancs des montagnes et la symphonie de leurs sonnailles, ses gracieux villages aux replis paisibles des coteaux, lui donnent un cachet qui retient et captive.

Et le curieux, l'observateur ou le poète, qui se plaît à analyser le ca-

sant doucement, il se jeta sur le cadavre du vieux fermier.

— Mort, mort! murmura-t-il d'une voix étranglée; tout est fini... Je l'ai quitté bien portant, presque joyeux, et le voilà roide, glacé... plus rien... Malheur! malheur!... Si seulement j'avais été là, j'aurais entendu ses dernières paroles, il m'aurait dit sa dernière volonté, j'aurais recueilli son dernier soupir... Trop tard! trop tard! Ah! Dieu est terrible pour nous! il nous frappe, il nous accable sans pitié! Rien n'a pu le fléchir, sa justice est inexorable...

Il fit quelques pas en arrière, chancelant, et s'affaissa sur un siège, sa figure dans ses mains.

Rouvenat pleurait. L'homme de fer devenait faible comme un enfant; devant la mort, son courage paraissait vaincu.

Lucile et Blanche le regardaient silencieusement; elles n'osaient l'interroger, elles respectaient sa douleur.

Au bout d'un instant, il releva la tête et tendit ses mains à Blanche.

Mais soudain ses yeux s'ouvrirent démesurément et, étincelants, se fixèrent sur le visage de Lucile.

ractè
tre s
le c
comp
des t
poési
saveu
Or
scène
coule
tion
popu
die c
comm
bes s
beau
parfa
chœu
sante
Le
de cr
mis t
âme
parfa
res e
L'o
prem
bien
So
tellig
du C
la pa
sens.
plu à
Le
des p
Chalo
Bure
de 9
Le
5.—
vive
vancé
à 10
vancé
Chalo
exclu
en m
valeu
dat-p
retou
Les b
qui n
temp
avant
Pe
que
Conse
en fav
Ne
ce m
M. Fr
en no
Ce
tion d
D'un
jambes
— L
La j
prit la
— O
père m
retiré s
il ne v
il vous
pétera
ses der
souffri
teuil, e
regard
Dieu e
« Ma
voix tr
Rou
— P
Dieu!
— L
venu t
— M
Lucile
Blan

carbons embrasés d'un fer à
Le liquide s'enflamma et le
que l'enfant tenait en mains
ion, transformant le pauvre
une gerbe de feu. Lorsque les
accoururent aux cris de l'en-
-ci ne formait qu'une horri-

transporta immédiatement à
des Bourgeois, où malgré les
plus empressés la petite vic-
eccombé à 1 heure.

Mme Vve Victor For-
On nous annonce de Ro-
mort de Mme Vve V. Forney,
s, décédée à l'âge de 76 ans.
te était agent de la Banque
de la Glâne. C'était une
famille dévouée, une femme
et la disparition de cette
populaire et si sympathique
unanimes regrets à Romont.

GRUYÈRE

Chalamala. — A Bulle, au mi-
l'incomparable cirque des
de la Gruyère, les repré-
de Chalamala vont com-

artistiques affiches dues au
national Reichlen et où Cha-
vreur et mélancolique devant
Gruyères en liesse, condense
pression inoubliable la signi-
l'œuvre, les annonces di-
le mille voix de la presse
jours fixés pour ces repré-
s. Les intempéries n'auront
fluence sur ces dates, car le
est commode, étonnant d'a-
est entièrement couvert et
les voies d'accès larges et
ment entretenues.

nombreux à Chalamala.
yère est aimée. La poésie de
le vert reposant de ses gras
l'imposante masse de ses
e dorent, le soir, sous les
bissants de l'alpenglühn, la
cristalline de ses ruisselets
ent sous la mousse ou cou-
bibles sous les grandes fou-
bigarrure de ses pesants
épars sur les flancs des
s et la symphonie de leurs
s, ses gracieux villages aux
sibles des coteaux, lui don-
achet qui retient et captive.
curieux, l'observateur ou le
se plaît à analyser le ca-

ment, il se jeta sur le cadavre du
ier.
mort! murmura-t-il d'une voix
tout est fini... Je l'ai quitté bien
resque joyeux, et le voilà roide,
rien... Malheur! malheur! Si
l'avais été là, j'aurais entendu ses
aroles, il m'aurait dit sa dernière
aurais recueilli son dernier sou-
tard! trop tard! Ah! Dieu est
ur nous! il nous frappe, il nous
s pitié! Rien n'a pu le fléchir, sa
nexcorable...

pleurait. L'homme de fer deve-
comme un enfant; devant la
ourage paraissait vaincu.
Blanche le regardaient silencieu-
les n'osaient l'interroger, elles
sa douleur.
d'un instant, il releva la tête et
mains à Blanche.
d'ain ses yeux s'ouvrirent déme-
t, étincelants, se fixèrent sur le
Lucile.

ractère du pays gruyérien, à connaî-
tre son histoire, son intime beauté et
le charme invisible qui s'en élève,
comprend peu à peu que cette parcelle
des terres romandes a une âme et une
poésie particulières qui lui donnent sa
saveur et son originalité.

Or, Chalamala, par la vie de ses
scènes, pleines de relief, d'esprit, de
couleur, par la richesse de sa parti-
tion d'où, à chaque instant, un chant
populaire, un refrain aimé, une mélo-
die connue s'échappe d'un coup d'aile
comme l'oiseau, l'été, s'envole des her-
bes sous les pas du faucheur, par la
beauté de ses décors qui situent si
parfaitement les personnages et les
chœurs, sera une évocation intéres-
sante du beau pays de Gruyère.

Les artistes qui ont pour mission
de créer les différents personnages ont
mis toute leur conscience et toute leur
âme pour arriver à une identification
parfaite, et leur collaboration est d'o-
res et déjà un gage de succès.

L'orchestre, composé d'éléments de
première valeur, sait, lui aussi, com-
bien important est son rôle.

Sous la direction ferme, sûre et in-
telligente de M. Radraux, premier prix
du Conservatoire de Paris, il tire de
la partition toute la couleur, tout le
sens, toute la vie que M. Lauber s'est
plu à y renfermer.

* * *
Le public est informé que la vente
des places pour les représentations de
Chalamala est ouverte dès ce jour au
Bureau de vente, Avenue de la Gare,
de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures.

Les places sont de fr. 10.—, 8.—,
5.—, 3.—, 2.—, 1.—. On conseille
vivement de prendre les billets d'a-
vance. Tous les billets des places de 3
à 10 fr. peuvent être commandés d'a-
vance au Bureau de renseignements
Chalamala Bulle, bureau de vente
exclusif (téléphone). Prière d'envoyer
en même temps que la commande la
valeur des places à retenir (par man-
dat-poste), en ajoutant 20 cent. pour
retour des billets par pli recommandé.
Les billets pris au dernier moment et
qui ne peuvent être envoyés assez à
temps devront être retirés à la Caisse,
avant la représentation.

Pour les inondés. — La fabri-
que de chocolat Cailler a envoyé au
Conseil fédéral un chèque de 5000 fr.
en faveur des inondés.

Nécrologie. — Nous apprenons
ce matin avec stupeur le décès de
M. François Genilloud, facteur-lettres,
en notre ville.

Ce fidèle employé, enlevé à l'affec-
tion des siens à l'âge de 39 ans, était

D'un seul mouvement, il se dressa sur ses
jambes en criant :

— Lucile! Lucile!
La jeune femme s'approcha de lui et lui
prit la main.

— Oui, Pierre, dit-elle, c'est moi. Mon
père m'a vue, mon père m'a pardonné; il a
retiré sa malédiction, il m'a bénie!... Pierre,
il ne voulait pas mourir avant votre retour,
il vous a appelé plusieurs fois. Je vous ré-
péterai ses dernières paroles, je vous dirai
ses dernières volontés. Il s'est éteint sans
souffrir, là, près de la fenêtre, dans son fau-
teuil, entre Blanche et moi, les yeux au ciel,
regardant le soleil... Son âme est près de
Dieu et nous prions pour lui.

« Maintenant, Pierre, continua-t-elle d'une
voix tremblante, dites-moi où est mon fils ?
Rouvenat baissa tristement la tête.

— Pierre, vous ne me répondez pas. Mon
Dieu! qu'avez-vous ?
— Lucile, ma chère maîtresse, je suis re-
venu tout seul, je suis désolé...

— Mon fils! un nouveau malheur! s'écria
Lucile effrayée.

Blanche arrêta un cri dans sa gorge.
(A suivre.)

au service des postes depuis une dou-
zaine d'années.
Nos condoléances à sa famille.

Dans nos écoles. — Un public
relativement nombreux, formé essen-
tiellement de dames, assistait mer-
credi aux examens de gymnastique
des filles de nos classes primaires. On
sait que cette branche d'enseignement
a été introduite dans nos écoles de-
puis l'année dernière seulement et
confiée à M. Ad. Perret.

Ce dernier fit exécuter à ses élèves
des exercices de marches, contre-
marches et d'assouplissements, entre-
coupés de quelques jeux.

Tous ces mouvements, qui s'exécu-
tent tantôt lentement, tantôt rapide-
ment, mais toujours avec rythme, sont
variés, gradués et du plus charmant
effet. On sent qu'ils procurent du plai-
sir à l'élève et sont ainsi pour lui un
véritable délassement.

Cette séance a été suivie avec beau-
coup d'intérêt: chacun a pu se con-
vaincre de l'utilité de cette branche
dont le but essentiel est de corriger
chez l'enfant les tenues défectueuses
et les déviations contractées sur les
bancs d'écoles.

Société d'éducation. — C'est
donc le jeudi 7 juillet que se tiendra à
Bulle l'assemblée annuelle de la So-
cété fribourgeoise d'éducation. Il est
rappelé à l'honorable public, que le
comité d'organisation de la dite fête a
décidé l'ornementation de la ville, sur
le parcours du cortège seulement, soit:
l'Avenue de la gare, la Grand'rue, la
rue de Bouleyres et l'Avenue du Che-
val-Blanc.

Nous osons espérer que chacun se
fera un honneur de concourir, par la
bonne ornementation des rues de la
ville, à l'entière réussite de la fête.
Ainsi, la renommée que Bulle s'est ac-
quisse pour l'excellente organisation et
la bonne réussite de ses fêtes n'en
sera qu'augmentée. *Le Comité*

†
Madame François GENILLOU et ses
enfants; M. et Mme Jules GENILLOU;
M. Charles GENILLOU; Mme et M.
BUCHS et leur fils, à La Tour; M. Fritz
GENILLOU, à La Tour; M. et Mme Jules
SCHUELER et famille, ainsi que les fa-
milles Genilloud à Bulle, les familles Favre
à Rossens, Chassot à Chavanne-s.-Orson-
nens, Yungo, Gras, Binis, Olivier à Genève,
font part à leurs amis et connaissances de
la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver
en la personne de Monsieur

François GENILLOU
facteur,

leur cher époux, père, frère, beau-frère, oncle
et cousin, décédé le 30 juin, à l'âge de 38 1/2
ans, munis des secours de la religion.

L'enterrement aura lieu dimanche à 3
1/2 heures.

R. I. P.
*Cet avis tient lieu de lettre de faire
part.*

FAIBLESSE NERVEUSE.

Je souffrais fréquemment de maux de tête,
de palpitations de cœur, d'oppression et de
fatigue, de congestion, de migraine, de man-
que d'appétit et de douleurs dans les mem-
bres. Après avoir envoyé mon eau et la des-
cription de ma maladie à l'**Institut médi-
cal Schumacher**, j'ai été complètement
guéri par son traitement par correspon-
dance et ses excellents remèdes. Berne, 9
mars 1905. Anna Bachmann. — Signature
légalisée: Gottlieb Hügli, notaire.

Que celui qui veut connaître son mal et
en être guéri envoie son eau ou la des-
cription de sa maladie à l'**Institut de
médecine naturelle, Niederrnren**
(Suisse), de H.-J. Schumacher, médecin pra-
ticien et pharmacien diplômé. Brochure gratis.

Sommelière

est demandée dans un café de Bulle. S'adres-
ser à Haasenstein et Vogler, sous H1117B.

A louer
une jolie chambre meublée indépen-
dante. S'adresser à Mme VIAL, rue du Mo-
laison. A la même adresse, à vendre un lau-
rier rose.

ON DEMANDE
pour le 15 juillet, une fille de toute con-
fiance et aimant les enfants, pour aider au
ménage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle,
sous H1063B. [1058]

**On cherche un garçon fort comme
apprenti charcutier**
S'adresser à Haasenstein et Vogler sous
H1116B. [1099]

**Société électrique
de BULLE**
Les 3, 10, 17, 21, 31 juillet et les
1, 7, 14, 15 août, le courant sera in-
terrompu de 9 à 11 h. du matin au
lieu de 1 à 3 h. de l'après-midi.
La Direction.

**Café-Brasserie La Viennoise
BULLE**
Restauration.
Jeux de quilles.
Jardins ombragés.
Garage pour vélos.
Se recommande
L. ANDREY-SOTTAS

**Dépôt des Jumelles à prismes
Zeiss, grossissement 6, 8 et 12 fois. Essai
à volonté.**
Beau choix de jumelles de théâtre.
Jumelles de campagne depuis fr. 10,
15, 18, 20, 25, etc.
Baromètres. Thermomètres.
Lunettes et pince-nez.
**L. DELABAYS, opticien
BULLE**

Mises juridiques.
Lundi, 4 juillet courant, dès 9 1/2
heures du matin, l'office des Poursuites de
la Gruyère vendra, au domicile de DEY Pla-
cide, fils de Bernard, à Enney, une vache
brune de 5 ans.
Bulle, 1^{er} juillet 1910.
L'Office des poursuites.

Mises publiques.
L'office des Poursuites de la Gruyère ven-
dra à tout prix, place de place de l'Union,
à Bulle, le mercredi 6 juillet courant,
à 2 heures de l'après-midi, une motocyclette.
Bulle le 1^{er} juillet 1910.
L'Office des Poursuites.

Pourquoi la lune est-elle si claire ?
— Parce qu'on la nettoie chaque mois
avec du SODEX.



L'ingrédient le meilleur et le meilleur
marché pour récurer, polir et faire la lessive.
Paquets à 15 et 20 cts. seulement.
**Fabrique du "Sodex" S.-A.
ZOFINGUE**

Bonne boulangerie
à louer à Bulle.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous
H1030B. 1035

**On demande de
bons charretiers**
livreurs, forts et robustes et de bonne con-
dite. Bons gages. Place à l'année. S'adres-
ser à Haasenstein et Vogler, sous H1111B.

Chaussures
Wilh. Gräb
Zurich
4 Trittlipasse 4

Marchandise
garantie et solide

Catalogue illustré
(contenant 400 articles)
gratuit et franco
entre autre,
articles recommandés:

Souliers forts p. ouvriers	Fr. 7.80
Bottines à lac. p. pour hommes, très fortes	9.40
Bottines élég. avec bouts à lac. pour hommes	8.50
Pantoufles pour dames	2.—
Bottines à lac. très fortes, pour dames	6.40
Bottines élégantes, avec bouts, à lac. p. dames	7.20
Souliers pour fillettes et garçons No. 26 à 29	4.40
„ „ 30 à 35	5.20

Envoi contre remboursement
Echange franco
Maison de toute confiance, fondée en 1880.

DUPHÉ DÉPOSE

Magasin à louer
au centre de la ville. L'Agence Haasenstein et Vogler, à Bulle, indiquera. 1038

Bons charretiers
sont demandés chez F. Baumann, voiturier, Bulle.

A vendre
pour cause de décès, un
bâtiment neuf
comprenant magasin d'épicerie seul dans le village, téléphone, buanderie, eau à la cuisine. Grand jardin, belle vue sur les Alpes et le lac de Neuchâtel.
S'adresser à Amédée Rossier, à Lovens (Sarine).

EAU MINÉRALE ALCALINE NATURELLE

Sylvana

Se trouve dans toutes les bonnes maisons.

Facilite la digestion

Dépôt pour la Gruyère :
De Vevey-Chiffelle, Bulle.

La soussignée a l'avantage d'annoncer à l'honorable public de Bulle et de la campagne qu'elle vient d'ouvrir à la Grand'rue, près du Café du Commerce,

**un Magasin spécial
Articles pour fumeurs.**
Tabacs, Cigares fins et ordinaires des meilleures marques.
Se recommande, **M. JACOT**

13^{me} TIR ANNUEL
 de la Société fédérale des Sous-officiers
Section de Romont
 les 3, 4 et 5 juillet 1910.
 Somme exposée : 3000 fr. en prix et primes.

B **ROU DE NOIX**
 Sirop ferrugineux Golliez
 (Exigez la marque : 2 Palmiers)
 employé avec succès depuis 36 ans, contre les impuretés du sang, boutons, dartres, etc.
 En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.
 Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ, Morat.

Dans votre intérêt
 demandez le catalogue illustré de la
Maison d'expédition de Chaussures
Th. Sottas-Thalmann, Bulle.

Souliers forts pour ouvriers	N° 40 - 47	Fr. 8. -
Bottines du dimanche pour messieurs	» » »	8.80
» » » avec bouts	» » »	9.50
» fortes, ferrées, pour dames	N° 36 - 42	6.30
» du dimanche, » hautes garnies	» » »	7.20
» pour fillettes et garçons,	N° 30-35 depuis	fr. 5.20
» » »	» 26-29	» fr. 4.20

Maison de confiance.
 Réparations.

CHALAMALA
 OPERA POPULAIRE
 BOLLE (GRUYÈRE)
 Représentations : à 3 heures, après midi
 3. 10. 17. 24. 31. JUILLET et 1. 7. 14. 15. 21. AOÛT
 Prix des places : Fr. 10. - 8. - 5. - 3. - 2. - & 1. -
 Location : CHALAMALA BOLLE.

VIN DE RAISINS SECS
BLANC à Frs. 20. — les 100 litres
ROUGE à Frs. 27. — les 100 litres
 pris en gare de Morat contre remboursement.
 Analysé par les chimistes. — Fûts à disposition. — Echantillons gratuits et franco.
OSCAR ROGGEN, MORAT [223]

Perroud & Genoud
 2, Rue de Lausanne, Fribourg.
 Assurance de toute nature. — Renseignements commerciaux. —
 Ventes et achats d'immeubles. — Gérances et locations.

On offre à vendre :

- 3 ateliers dont 1 à Fribourg ;
- 3 boucheries dont 2 à Fribourg ;
- 8 boulangeries dont 3 à Fribourg ;
- 10 café et auberge dont 3 à Fribourg ;
- 1 distillerie dans chef-lieu de district ;
- 19 domaines entre 1 et 10 poses ;
- 8 » » 10 et 20 poses ;
- 9 » » 20 et 50 poses ;
- 1 » » de 45 poses en Valais ;
- 4 épicerie dont 1 à Fribourg ;
- 5 forges en dehors de Fribourg ;
- 16 magasins dont 4 à Fribourg ;
- 35 maisons dans la ville de Fribourg ;
- 37 maisons dans divers endroits du canton ;
- 2 moulins ;
- 4 scieries ;
- Divers terrains à bâtir, en ville et à la campagne.

On demande à acheter :

des ateliers, boucheries, boulangeries, auberges et cafés, forges, magasins, scieries, terrains à bâtir, ainsi qu'un grand nombre de maisons et de domaines de toutes contenances.

On offre à louer :

- 1 domaine d'environ 60 poses ;
- 1 magasin d'épicerie à Fribourg, très bien situé.

On demande à louer :

des boulangeries, des magasins, des cafés et des domaines de toutes contenances.
 L'agence est représentée chaque jeudi, à Bulle, au Café de l'Hôtel de Ville, et chaque mardi, à Romont, au Café de la Tête-Noire.

Hôtel à vendre.

Par suite de décès, l'Hôirie Joye, à Romont, exposera en mises publiques, le mardi 19 juillet, dès les 2 heures après midi, l'hôtel qu'elle possède en cette ville sous le nom d'Hôtel des Trois Rois, entièrement meublé, avec grange, écurie, remise et grand jardin. Les mises auront lieu à l'Hôtel même. Entrée en possession à volonté. Pour visiter et prendre connaissance des conditions, s'adresser Ch. Bosson, notaire, à Romont. 2864F

„MERCURE”

est non seulement la plus grande

Maison spéciale pour les Cafés

mais aussi la plus importante de la Suisse pour les

CHOCOLATS

DÉPOT des marques renommées Cailler, Sprüngli, Lindt, Kohler, Peter, Nestlé, Lucerna, Suchard, A. & W. Lindt, Klaus, Tobler, Gri-son, Mercure, etc.

Autres spécialités :

Thés, Cacaos, Biscuits, Bonbons, Pâtes alimentaires, etc.

Plus de 80 succursales en Suisse.

Bureau Central à BERNE : Schanzenstrasse 6.

Vente directe aux consommateurs.

5 % de rabais en timbres-escompte.

Expéditions au dehors.

Succursale à BULLE :

Place des Alpes, 200.

HUG & C^{ie} BALE

Grand assortiment de

PIANOS

depuis fr. 700. —

et

HARMONIUMS

depuis fr. 55. —

Représentations des premières fabriques suisses et étrangères : Rordorf, Suter, Schmidt-Flohr, Lipp Bechstein, Steinway, etc... Conditions de paiements très avantageuses. Garantie de plusieurs années. Echange de vieux instruments.

Livraison franco. Accords. Réparations.

Demandez notre grand catalogue richement illustré.

M. Léon Charrière, représentant, à Bulle, renseignera.

HENNIEZ-LITHINEE

Eau de table par excellence. — Seule de ce genre en Suisse.

Recommandée pour les rhumatisants et aux personnes souffrant de l'appareil digestif, des voies urinaires et du foie.

La demander dans tous les hôtels et bons cafés en lieu et place des limonades et des syphons.

Dépôt général à Bulle pour la Gruyère et la Veveyse :

LOUIS PUGIN, négociant, (maison Toffel aux Halles).

Dépôt dans les principales localités.

La Fabrique de chocolat
 Cailler, à Broc

engage constamment de
 jeunes ouvriers et ou-
 vrières.

S'y adresser.

On demande

une bonne sommière. Inutile de se présenter sans de sérieuses références. S'adresser au Buffet de la Gare, Romont.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).
 Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b.,
 Genève.

Apprenti fromager

âgé de 16 à 20 ans est demandé contre bonne rétribution, entrée fin juin. S'adresser à l'Agence agricole Aug-Barras, Bulle.